

SAMEDI 20 JUIN 2015

MARCHE POUR LA DIGNITÉ

Et le respect des droits fondamentaux

20 JUIN, JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

DÉROULEMENT:

DÉPART ROUTE DE
GRAVELINES

12H30

À L'ANGLE DU
CHEMIN DES DUNES

VIA QUAI DE
LA MOSELLE

RASSEMBLEMENT MAIRIE 14H

CORTÈGE RETOUR JUSQU'AU BIDONVILLE

APRÈS-MIDI FESTIVE

EN MUSIQUE



20 juin : Journée mondiale des réfugiés

A Calais : Marche pour la dignité et le respect des droits fondamentaux!

Fin mars 2015, plus de 1000 personnes exilées vivant dans divers campements disséminés dans Calais ont été contraintes de se déplacer sur une ancienne décharge située à 5 km du centre-ville. Ce déplacement forcé vers un véritable bidonville d'Etat s'est fait sous la menace d'expulsions violentes par les autorités.

Aujourd'hui, plus de 3 000 personnes, reléguées hors de la ville, vivent dans ce ghetto.

3000 personnes, dont des femmes et des enfants, avec un accès insuffisant à l'eau et aux soins, sans toilettes ni éclairage. Malgré la solidarité des associations locales et de nombreux citoyen.ne.s, les exilé.e.s subissent l'abandon des pouvoirs publics qui n'assument pas leurs obligations. Leurs conditions de survie inacceptables sont un scandale humanitaire et politique.

Plutôt que de mettre en œuvre un accueil digne et de promouvoir une politique d'hospitalité, l'Etat choisit d'ériger des murs et des barbelés, comme pour se défendre d'une invasion imaginaire de personnes à la recherche de paix et de sécurité.

Aujourd'hui à Calais, les exilé.e.s d'Erythrée, de Syrie, d'Iran, d'Afghanistan, du Soudan, d'Ethiopie, etc. venu.e.s chercher protection en Europe se retrouvent confronté.e.s à la ségrégation, au racisme et à la violence, très loin de tout ce qui pourrait ressembler à une politique d'accueil.

Nous appelons le gouvernement à

- Respecter les droits fondamentaux des personnes et les conventions internationales (aujourd'hui dans la 6^{ème} puissance mondiale, à Calais et ailleurs, les standards minimaux de l'intervention humanitaire sont loin d'être respectés) ;
- Mettre en œuvre une politique d'hospitalité pour toutes les personnes arrivant sur le territoire, notamment en respectant le droit à un hébergement inconditionnel pour tous,
- Promouvoir auprès de ses homologues européens une politique migratoire conforme aux valeurs de notre continent afin d'éviter l'hécatombe en Méditerranée et aux autres frontières, et d'assurer la sécurité, la protection et l'accueil digne des personnes exilées.